

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011  
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic	M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40	M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00	M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20	Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00	M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45	M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis	M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55	M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie	Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

### EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Régie de l'Eau Industrielle - Participation financière de l'Agence de l'Eau Adour  
Garonne - Aide aux industriels de la presqu'île d'Ambès - Année 2010 -  
Convention - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Comme chaque année, et conformément aux décisions de la Commission locale de l'Eau, la Communauté urbaine de Bordeaux a sollicité l'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le maintien des charges des industriels pour l'année 2010.

Il s'agit de compenser les surcoûts entraînés par la substitution des eaux puisées par les industriels de la presqu'île d'Ambès dans l'Eocène par de l'eau produite par l'usine d'eau industrielle de Saint Louis de Montferrand.

La consommation sur l'ensemble de l'année 2010 figure dans le tableau en annexe. La Communauté urbaine de Bordeaux a fourni 1 484 234 m<sup>3</sup> à l'ensemble des industriels de la presqu'île, dont 1 386 385 m<sup>3</sup> aux industriels pouvant prélever dans la nappe de l'Eocène. En conformité avec le tarif dégressif décidé par la Commission locale de l'Eau, les coûts de production sont compensés pour les industriels prélevant de l'eau à hauteur de 0.16 euro/m<sup>3</sup> (soit 221 837.60 €).

Cette opération relève du :

- Défi Economies d'eau sur nappes profondes en Gironde,
- SAGE Nappes profondes en Gironde,

Compte tenu des pièces administratives et des éléments financiers transmis, la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau réunie le 30 novembre 2010, s'est prononcée favorablement pour l'octroi d'une subvention maximale (100%) dont la nature de l'aide concerne l'étude de gestion intégrée. Les résultats attendus sont une incitation auprès des industriels pour limiter les prélèvements dans les nappes profondes de l'éocène par une compensation financière des charges d'alimentation en eau des industriels de la presqu'île d'Ambès prélevant dans la nappe de l'Eocène.

Les aides correspondantes ont été calculées sur la base des montants hors taxes des dépenses retenues.

Cette aide de l'Agence de l'Eau est arrêtée comme suit :

Numéro de dossier 290 33 1105

N°AP	Nature de l'aide	Montant de l'opération HT	Montant éligible HT	Montant retenu par l'Agence HT	Taux retenu	Montant de l'aide
290-12 290 2010 73	Etude gestion intégrée	221 837.60 €	221 837.60 €	221 837.60 €	100.00 %	221 837.60 €

Soit un montant total d'aide de 221 837,60 €.

L'octroi de ce concours financier nécessite la signature d'une convention (ci-annexée) entre l'Agence de l'Eau et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les recettes correspondantes seront à créditer au budget de la Régie de l'Eau industrielle : Chapitre 74, Compte 747 CRB TE00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** les dispositions de la convention,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**

➤ L'Agence de l'Eau Adour Garonne participe financièrement au titre de l'opération "Maintenance des charges des industriels – Année 2010".

## DECIDE

**Article unique** : d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir entre notre Etablissement Public et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
1 JUIN 2011

PUBLIÉ LE : 1 JUIN 2011

M. JEAN-PIERRE TURON